

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Commande
Publique

Sous matière : Marchés
Publics

OBJET :
OPERATION
« CŒUR DE
VILLE » N°2016-08
- AMENAGEMENT
D'UN LOCAL A
L'ESPACE
TUFFERY POUR
ACCUEILLIR LA
MISSION LOCALE
D'INSERTION

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme Sarah EL KAHAZ,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOGATION CONSEIL
EN DATE DU : 05.04.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.04.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 15.04.2016

Monsieur le Maire rappelle que par acte de vente en date du 30 septembre 2015, la Commune a vendu à la Société HLM Trois Moulins Habitat, un terrain à l'Espace Tufféry afin d'y édifier 42 logements locatifs avec deux locaux à usage de bureaux et parking souterrain.

Il rappelle également que cette vente a été consentie en contrepartie de la remise, sous la forme d'une dation en paiement, d'un lot de volume d'une superficie de 141.26 m² environ, livré brut de béton avant le 31 mai 2017.

Ce volume permettra, après aménagement, d'accueillir les services de la Mission Locale d'Insertion (MLI) afin de regrouper sur l'espace Tufféry plusieurs administrations.

Il précise que le montant prévisionnel des aménagements nécessaires est estimé à environ 120 000 Euros HT y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire propose donc d'approuver la mise en œuvre de ces aménagements ainsi que leur coût prévisionnel.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 06 avril 2016,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la mise en œuvre des aménagements tels que décrits ci-dessus ainsi que leur coût prévisionnel.

PRECISE que les crédits sont inscrits à l'opération 9006 Aménagement Urbain art 21318.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 avril 2016.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
15 AVR. 2016
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
14 AVR. 2016
Par publication le :
15 AVR. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016
N°011-211100763-20160411-2016-95-DE